Administration sociale - Impots

PostÃ© par: lettres types
Publiée le : 30/11/2007 14:20:21

Madame, monsieur, Par lettre en date du (la mettre en annexe), je vous ai signalÃ© la particularitÃ© de ma situation: propriÃ©taire d'un poste de tÃ©lÃ©vision, j'ai du dÃ©mÃ©nager et regagner le domicile de mes parents. Cette information vous a conduit Ã m'exonÃ©rer du paiement de la redevance, considÃ©rant qu'il n'y avait plus qu'un seul foyer Ã©quipÃ©. Je suis actuellement sollicitÃ© pour rÃ©gler cette redevance, augmentÃ©e d'une pÃ©nalitÃ© de 30%. Je souhaiterais donc savoir si l'exonÃ©ration qui m'a Ã©tÃ© accordÃ©e suite Ã ma dÃ©marche a Ã©tÃ© communiquÃ©e en temps utile au service chargÃ© de la perception de cette derniÃ¨re, ou si d'autres circonstance vous ont conduit Ã revenir sur cet engagement. Si tel Ã©tait le cas, il ne me paraÃ®t pas rÃ©gulier d'Ãªtre redevable d'une pÃ©nalitÃ© de 30%. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me donner tout Ã©claircissement sur mon dossier, et vous prie de croire, madame, monsieur, en l'assurance de ma considÃ©ration distinguÃ©e.

ModÃ¨le de lettre au service de la redevance de l'audiovisuel